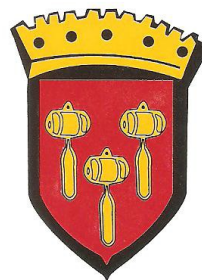


N° 72  
Juillet 2002

# NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

## LE MOT DU MAIRE

### Pourquoi prévoir et faire des travaux dans notre commune ?

#### Pourquoi une bibliothèque médiathèque ?

- ◆ Une commune qui n'entreprend pas voit partir son école, puis ses habitants et ses commerces.  
Une commune, comme MONCHY – LAGACHE, située à 15/20kms de centres plus importants, doit pour ne pas régresser, faire tout son possible pour garder ceux qui feront son avenir : ses enfants, leurs parents, leurs familles. La bibliothèque médiathèque par l'animation qu'elle procurera aux scolaires, aux adultes de tous âges, permettra de ne pas être privé de ce que les bourgs centres proposent à leurs habitants : lecture – culture – informatique avec internet – ouverture vers l'extérieur...
- ◆ Les travaux d'aménagement de la Grand' Place permettront de stationner correctement sans crainte de gêner la sortie de l'école et les personnes y habitant.  
Le monument, très fragilisé par l'hiver dernier (base de la colonne) sera réparé et mis en valeur. Il est avec l'église le patrimoine de notre village qui a survécu après les tragédies du 20<sup>e</sup> siècle.
- ◆ Le conseil municipal, que je remercie pour sa participation active au développement de MONCHY – LAGACHE, étudie la rénovation d'un certain nombre de trottoirs et places de parking. Les travaux seront échelonnés sur plusieurs années, en fonction du budget.

Le tri sélectif débute en juillet (voir page suivante). Suivons les conseils donnés par le journal du tri et le calendrier. Si des problèmes se posent, n'hésitez pas à venir en parler en Mairie.

La décharge a été entièrement réaménagée :

Une partie pour les gravats

Une partie pour la terre

Une partie pour les végétaux, bois... ***pas de plastique***

Une partie pour la ferraille

Cette décharge (***pas d'ordures ménagères – ni tissus***) rend de grands services à tous, sachons la garder en respectant les règles de fonctionnement :

Le chalet du terrain de l'Omignon a été vandalisé par des irresponsables qui nuisent à tout le village . Ce point préoccupe le conseil municipal. Faut-il le démonter, le réparer ? Comment le soustraire aux vandales ?

***Vos idées seront les bienvenues.***

Les mois de juillet & août étant ceux des congés pour certains, et des récoltes pour d'autres, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

**Bravo à toutes celles et à tous ceux qui ont réussi leurs examens !  
Bon courage pour les autres.**



## **TRI SELECTIF : vos déchets ont une valeur**

### **Toujours plus de produits de consommation...et toujours plus de déchets :**

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et la modification des modes de vie et de consommation, le nombre d'emballages de produits alimentaires ne cesse d'augmenter.

La société rejette ainsi de plus en plus de déchets ménagers qu'elle doit ensuite stocker en décharge.

L'effet sur l'environnement (pollution et gaspillage des matières premières) a incité à la mise en place de lois pour la valorisation des déchets, aux niveaux européen, nationale et départemental. Un des objectifs majeurs est la réduction de la part des déchets incinérés ou à mettre en décharge avant juillet 2002.

### **Le recyclage, une solution :**

Le recyclage des matériaux permet de préserver les ressources naturelles, de répondre aux nouvelles réglementations et favorise, de surcroît, une économie d'eau et d'énergie.

Pour organiser ce recyclage, le SIVOM de la Région de HAM s'est associé avec la société ADELPHE, qui finance et accompagne les collectivités s'engageant dans la collecte sélective des ordures ménagères.

ADELPHE puise ses ressources dans la contribution des entreprises productrices d'emballages, à raison de 0,61 centimes d'euros par emballage.

### **Pour recycler, il faut trier :**

A partir du 01 juillet 2002, chaque habitant aura à faire un geste pour l'environnement en triant ses ordures ménagères :

- ◆ Journaux, magazines, boîtes en carton, suremballage en carton : sac bleu
- ◆ Verres : bacs à verre répartis dans la commune
- ◆ Emballages légers (flacons plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques) : sac jaune

### **La seconde vie de nos déchets : que deviennent-ils après recyclage ?**

Nos canettes en aluminium : des vélos, tondeuses, radiateurs...

Nos aérosols en acier : des machines à laver, voitures, chariots de supermarché...

Nos briques alimentaires : du papier peint, du papier d'emballage, des enveloppes...

Nos boîtes en carton : des emballages industriels & ménagers...

Nos bouteilles en plastique : des pulls, tee-shirts, cartes à puce, tuyaux d'assainissement...

Nos bouteilles en verre : bouteilles, pots...

### **Les bons résultats de la collecte sélective dépendent de vous !**

Désormais, chacun d'entre nous est concerné par les problèmes de l'environnement et nous pouvons tous agir.

Afin de vous apporter toutes les informations nécessaires, un journal du tri sera publié tous les six mois pendant deux ans et des réunions seront proposées dans les écoles. Un suivi sera établi.

## ETAT CIVIL DU PREMIER SEMESTRE 2002

### NAISSANCES



Noham HERY, né le 17 Février à PERONNE .  
Lucie et Chloé DOUAY, nées le 08 Mars à PERONNE .  
Thiéphaine DUBREUCQ, né le 11 Mars à PERONNE .  
Léo BOURSE, né le 05 Mai à PERONNE  
Thibault CZERIBA, né le 29 Juin à PERONNE

\*\*\*\*\*

### MARIAGES



Christian DECOMBLE & Claudie SAILLIET, mariés le 23 Mars  
Quête au profit du Club des Aînés : 44.50€

Jean - Pascal LEVERT & Christelle VENET, mariés le 08 Juin .  
Quête au profit de Familles rurales : 15.60€

Olivier CHAPUT & Blandine GOURLIN, mariés le 07 Juillet 2001  
Quête au profit de la Coopérative scolaire : 634Fr.

Jérôme DRICOT & Marie-Pierre GOURLIN, mariés le 29 Juin 2002  
Quête au profit de l'A.D.M.R : 100.52€

\*\*\*\*\*

### DECES & INHUMATIONS

Robert DUPLAQUET - décédé le 08 Janvier à MONCHY- LAGACHE  
Fernande TRINCART - décédée le 05 Février à SALOUEL  
Pasqualina NICOLINI, inhumée à MONCHY le 20 Février.  
Marie-Louise DELORME - BRIFFOTEAU, inhumée à MONCHY le 13 Mai .

\*\*\*\*\*

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Melle Evelyne HOST - 44 rue de DEVISE.  
Mme Léone LEVACHER - 3 rue de la Chaussée.  
Frédéric GUERBIGNOT & Isabelle MANTAUX - 3 rue de la râperie.  
Mr et Mme Henri COUSAERT - 37 Grande rue.  
Mr & Mme Arnaud DOUAY - 8 rue de TERTRY.  
Mr & Mme Alain BLANC - 19 hameau de FLEZ .  
Mr et Mme Jean VAN RYSWYCK - 3 route de DEVISE - Montécourt .

**PETIT RAPPEL** : Les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune sont priées de venir en Mairie signaler ce changement.

Nous demandons aux nouveaux habitants de se présenter avec leur livret de famille ou une pièce d'identité .



**DIVERSES PERMANENCES & SERVICES  
EN MAIRIE OU AU FOYER RURAL**

**\*\*C.P.A.M de HAM:**

Un agent itinérant est à votre disposition en Mairie chaque **MARDI MATIN de 09h00 à 10h00**.

**En Juillet**, permanence les mardis 02 - 09 - 16 /7.

**En Août**, permanence les mardis 13 - 20 - 27 /8.

Vous pouvez venir déposer vos feuilles de soins, demander un conseil .

**\*\* ASSISTANTE SOCIALE:**

Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural chaque LUNDI de 14h00 à 16h30

Tél du foyer rural :03-22-85-16-65 ou sur rendez-vous en téléphonant à HAM au 03-23-81-10-89 - Centre social Résidence BADINGUET .

**En Juillet** : permanence les 01/7- 8/7 -15/7 - 22/7 uniquement.

**En Août**: tous les lundis du mois.

**\*\* CONSULTATION P.M.I.:**

Un Médecin pédiatre est à votre disposition **le 2è MARDI** du mois au Foyer Rural de 14h00 à 16h30

**DATES DU 2ème SEMESTRE 2002:**

**Les Mardis** : 10 Septembre - 8 Octobre - 12 Novembre -10 Décembre

**\*\* BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE:**

Melle Micheline NOLLAND et Mme Paulette CORNILLET sont à votre disposition le **MERCREDI après-midi de 15h00 à 16h30 en Mairie** .

Un appel est lancé aux lectrices & lecteurs qui se font de plus en plus rares; n'hésitez pas à venir, le prêt de livres est gratuit.

La nouvelle bibliothèque - médiathèque doit être opérationnelle en septembre, les nouveaux horaires seront affichés dès son ouverture.

\*\*\*\*\*

**Bien entendu, pour certaines permanences, des modifications peuvent intervenir. Chaque modification est signalée en Mairie .**

**Pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie ou téléphonez au secrétariat.**

\*\*\*\*\*

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC  
DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

**TEL- FAX : 03-22-85-63-19**

**LUNDI: de 9h00 à 12h00.**

**MARDI : de 14h00 à 18h30 (vente tickets de cantine)**

**MERCREDI : de 9h00 à 12h00 (vente tickets de cantine)**

**VENREDI : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.**

\*\*\*\*\*

**ATTENTION HORAIRES RESTREINTS D'OUVERTURE AU  
PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE ENTRE LE  
15 JUILLET & le 29 JUILLET 2002.**

**Lundi 15 - 07 :** Permanence de 10h30 à 12h00 & de 17h00 à 18h00.

**Mercredi 17 - 07 :** Permanence de 10h30 à 12h00 .

**Vendredi 19- 07 :** Permanence de 10h30 à 12h00 .

**Samedi 20 -07 :** Permanence de 10h30 à 12h00.

**Lundi 22 - 07 :** Permanence de 10h30 à 12h00.

**Mercredi 24 - 07 :** Permanence de 10h30 à 12h00.

**Vendredi 26 - 07 :** Permanence de 10h30 à 12h00

**Lundi 29 - 07 :** Permanence de 10h30 à 12h00 & de 17h00 à 18h00

**Reprise des horaires habituels le Mardi 30 Juillet à 14h00**

\*\*\*\*\*

**CANTINE SCOLAIRE**

La vente des tickets pour la rentrée aura lieu les :

**lundi 02 septembre matin et mardi 03 après-midi**  
**aux heures d'ouverture du Secrétariat.**

Les inscriptions pour le repas du mardi 03 Sept.( jour de la rentrée) auront lieu le Lundi matin 02 septembre avant 10h00.

Prix du repas fixé à **3.50€** pour la saison 2002-2003



## SACHEZ QUE :

\***DEMANDE DE CARTES D' IDENTITE & PASSEPORTS** : Elle se fait en Mairie. Un imprimé est à remplir par l'intéressé avec prise d'empreinte pour la CNI) et une copie intégrale de l'acte de naissance -à demander à la Mairie du lieu de naissance- (en cas de première demande ou pour les personnes qui n'ont plus leur première CNI) .

- l'ancien document (en cas de renouvellement).
- deux photos récentes non découpées (noir & blanc ou couleur).
- le livret de famille + justificatif de domicile.
- **CNI gratuite** mais timbre fiscal à 60€ **pour un passeport** -

\* **En cas de perte ou de vol, la déclaration se fait désormais en Gendarmerie en non plus en Mairie.**

\***DELIVRANCES DES ACTES D' ETAT CIVIL :**

\***Les extraits d'acte** (naissance, mariage, décès) ne peuvent être délivrés que par la Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès .

Si la naissance, le mariage ou le décès ont eu lieu à l'étranger, il faut s'adresser par courrier (en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse) au : Ministère des Affaires étrangères - Sous-Direction de l'état Civil - 11 Rue de la Maison-Blanche - 44941 NANTES CEDEX 09.

\* **Le certificat de nationalité française** : Contacter le Tribunal d'Instance.

\* **L'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3)** s'obtient en écrivant au Casier Judiciaire National - 107 Rue du Landreau à 44079 NANTES cédex 1.

\* **Le duplicata de livret de famille** s'obtient en adressant une demande à la Mairie du lieu de mariage.

\* **Le certificat de vie maritale** s'obtient à la Mairie du domicile sur déclaration des intéressés (venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile).

\* **Les fiches d'état civil n'existent plus** - Il suffit de photocopier le livret de famille ou une pièce d'identité.

\* **L'inscription sur la liste électorale** ne se fait pas d'office, il faut en faire la demande en Mairie (période de révision : Septembre - Décembre). Un imprimé spécifique est à remplir par l'intéressé (sur présentation d'une pièce d'identité).

\* **Le recensement militaire** est obligatoire pour tous les jeunes (filles & garçons) dès 16 ans. Pensez donc à venir vous inscrire en Mairie dès le mois de votre anniversaire .

**Devront venir se faire recenser en Mairie :**

**en Octobre 2002** : les jeunes nés en Juillet -Août-Septembre 1986.

**en Décembre 2002** : les jeunes nés en Octobre -Novembre- Décembre 1986.

**Cette démarche vous permet :**

- de vous inscrire aux examens & concours soumis au contrôle de l'Autorité publique.
- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Une attestation de recensement vous sera remise. Conservez la bien.  
Nous ne pouvons pas vous en délivrer de duplicata; si vous la perdez, vous devrez ensuite contacter le Bureau de VALENCIENNES.  
Pensez à en faire des photocopies, car elle vous sera nécessaire à plusieurs reprises (inscription au permis de conduire, examens...).

**Standard national d'information du service national à COMPIEGNE :**

03-44-38-36-36.

**Bureau régional à VALENCIENNES :**

03-27-23-84-11.

**Pensez à prévenir de tout changement : domicile, situation familiale, scolaire ou professionnelle.**

\*\*\*\*\*

\* **CARTES GRISES & PERMIS DE CONDUIRE :**

Désormais lors de l'envoi de vos demandes, **il est obligatoire de joindre une enveloppe timbrée à 2.82€** (tarif recommandé) portant vos nom-prénom et adresse complète, afin que la Préfecture vous retourne votre carte grise ou votre permis dès son édition (délai d'environ 3 semaines).

\*\*\*\*\*



## **RAPPEL**

Nous vous demandons quelques minutes d'attention particulière pour lire les points suivants :

\* **BRUIT** :

Il est bien connu que celui que l'on fait soi-même n'est pas gênant, et que seul celui des autres nous gêne. Après 22h00, il ne faut plus en faire.

\* **CARABINE OU FUSIL DE CHASSE** :

Il est absolument interdit de tirer avec ces armes dans son jardin. Cela peut être très dangereux pour les voisins.

\* **CHIENS** :

En aucun cas ils ne doivent errer dans les rues.

La Commune a signé une convention avec le chenil de ST QUENTIN, où sont emmenés les animaux qui nous sont signalés errant dans nos rues. Cela coûte à la Commune 156€ par an de cotisation + 11€ pour chaque déplacement.

\* **TROTTOIRS ET FILS D'EAU** :

La propreté, l'enlèvement de la neige, des papiers, du verre ou autres saletés sont de la responsabilité des riverains. **Merci de les enlever** .

\* **FEUX DE JARDIN** : Interdiction de brûler plastiques, pneus, huiles...

Ne sont permis que les déchets végétaux. Tout le reste est à mettre soit dans les ordures ménagères, soit dans les sacs de tri sélectif.

\* **MASSIFS DE FLEURS** :

Ils et elles sont mis pour décorer et embellir le village.

Si vous pouvez, enlevez les papiers et autres saletés qui peuvent y traîner.

Merci à toutes celles et ceux qui décoorent et fleurissent leur maison.

N'oubliez pas de vérifier qu'il n'y a pas de branches d'arbres qui gênent vos voisins, dépassent sur les trottoirs, empêchent la visibilité.

\* **CHARDONS** : Les propriétaires de terrains agricoles et les particuliers possédant des parcelles doivent impérativement les faucher et les traiter pour éviter la propagation de chardons et autres mauvaises herbes.

\* **DECHARGE** : Elle est ouverte et gardée le Lundi matin de 8h30 à 12h00 et le Samedi matin de 9h00 à 12h00.



## **PLANTATIONS MONCHY-LAGACHE printemps-été 2002**

### *Plantation d'arbres et arbustes , de vivaces et de fleurs de saison*

- ❖ **Barque printemps** : tulipes, jonquilles et vivaces de 2001 : pensées, rhubarbe, lavande, anémones du japon  
**Été** : géraniums, lavandes, bégonias, verveines, œillets d'inde, tabac, alysses...
- ❖ talus après la barque : 3 **fusains nains** différents à feuillage persistant, yucca et bruyères, etc...
- ❖ Notre Dame des vignes : 2 **weigeli**s **Bristol rubis** (rouge vif)
- ❖ Calvaire de la poste : 12 **rosiers orange sensation**
- ❖ Râperie : 16 **rosiers Critéri**on dans la pointe et 4 **rosiers Critéri**on intercalés dans les spirées déjà plantées
- ❖ Coin Omignon- Mr-Mme Morgand : 1 **noisetier pourpre**, 1 **forsythia**, 2 **cornouillers rouges**, 2 **cornouillers jaunes**, 1 **groseillier à fleurs (ribes)**, 2 **budléias**
- ❖ Calvaire route de Devise : 2 **seringats**, 2 **berberis atropurpurea pourpres**, 2 **budleias**, 1 **forsythia**
- ❖ Carrefour Melle Thomas-Café : 3 **cotonéasters francheti**, 1 **millepertuis arbustif (hypericum hidcote)**, 3 **potentilles jaunes**, 3 **lavandes dutch lavender**, 3 **fusains nains**, **iris**, **coréopsis**, **aubretias**
- ❖ Douvieux côte : de chaque côté ajout de 2 **potentilles jaunes** et 1 **spirée** en plus des vivaces de 2001 (bleuets, marguerites ...)
- ❖ Flez entrées côté Monchy : 2 **spirées A. Waterer** autour de l'églantier existant et 2 **potentilles jaunes** du côté déjà semé .
- ❖ **5 jardinières de rue** : bégonias, anémis, verveines
- ❖ **mairie** : jardinières fenêtres : géraniums et surfinias, au sol : tabac, verveines, phlox ...
- ❖ **pont du stade** : impatiens et bégonias
- ❖ **foyer** : cinéraires, géraniums, œillets d'inde
- ❖ **jardinières** : ADMR, local gardes, école

Merci à chacun de respecter et faire respecter ces plantations, cela nous permettra d'agrémenter notre village un peu plus chaque année.

*Un grand merci à ceux et celles qui prennent soin des plantations et espaces municipaux proches de leur habitation.*



NOUVEAU !

Vous voulez des nouvelles de Monchy-Lagache et plus particulièrement, de son club de football (infos, résultats, reportages photos, jeux, ...) ?

Alors, venez visiter le site Internet de l'olympique Monchy-Lagache.

Pour cela tapez :

 [www.om-l.fr.st](http://www.om-l.fr.st)

(ou <http://lolympiquemonchylagache.ifrance.com/> )

e-m@il : [om-l@fr.st](mailto:om-l@fr.st)

Elles se dérouleront le **Dimanche 25 AOUT à CANISY.**

Comme les années précédentes, la commune y participera.

Ces jeux picards sont réservés aux jeunes de 14 à 77ans .....

**RURALIES 2002**

Venez nombreux vous inscrire auprès de Monsieur Yannick BRESOUS  
au 19 Grande rue - Tél 03-22-85-72-42 – afin de pouvoir constituer une  
équipe (10 personnes minimum).

**COMPTE RENDU REUNION EXCEPTIONNELLE  
DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 11 FEVRIER 2002 à 19h00**

**PRESENTS:** A.VALLETTE - M.GOURLIN - P LEVERT - Y BRESOUS - MH DUJARDIN - M RIGAUX - M. DUPARCQ - M. GRAVET - J BOILLEAU - J.F CARBONNAUX

**Absents excusés avec procuration:** JB GRU - G DEBAIL -  
**SECRETAIRE DE SEANCE:** Y BRESOUS

**Absents:** MI ISTE - P VANDEORSIEREN

Présence de Messieurs M FELIX et ADOLPHE - architectes du Cabinet ASTELLE ARCHITECTURE .

**1° AVENANT AU MARCHE DU LOT MACONNERIE POUR LES TRAVAUX MAIRIE - BIBLIOTHEQUE :**

Après le démarrage des travaux de maçonnerie, il a été constaté des défaillances dans les murs et les fondations restés en place, et qui devaient soutenir l'extension.

Messieurs FELIX et ADOLPHE donnent lecture aux Conseillers du devis établi par l'entreprise « les Artisans du Santerre » relatif aux travaux de maçonnerie supplémentaires d'un montant HT de 8234.71€ . Cela porte le montant total du lot à 42579.50€ HT.

Après avoir entendu cet exposé, et après que Mrs FELIX et ADOLPHE aient répondu aux questions posées, le Conseil accepte la signature de cet avenant , qui sera transmis en Sous - Préfecture et en Trésorerie .

Fin de séance à 19h50 .

Prochaine réunion fixée au MARDI 26 FEVRIER à 20h30



**COMPTE RENDU REUNION EXCEPTIONNELLE  
DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 26 FEVRIER 2002 à 20h30**

**PRESENTS:** A. VALLETTE - M. GOURLIN - P. LEVERT - Y. BRESOUS - MH. DUJARDIN - M. RIGAUX - M. DUPARCQ - M. GRAVET - J. BOILLEAU - J.F. CARBONNAUX - JB. GRU - MI. ISTE - P. VANDEORSIEREN

**Absent:** G. DEBAIL -

**SECRETAIRE DE SEANCE:** MI. ISTE

**1. TRAVAUX 2002 :**

- Bibliothèque - médiathèque - mairie : Marc RIGAUX rend compte au Conseil des différentes remarques faites au Cabinet ASTELLE ARCHITECTURE, suite à un certain nombre de malfaçons qui vont être rectifiées.

Le chantier a un retard de six semaines.

Trois compteurs électriques seront remis : un à l'école - un à la mairie - un au logement - pour un coût de 300€-.

- Grand' Place : Les dossiers de demandes de subventions sont partis (Etat (DGE - C. Général - ADES..)

- Travaux à l'école : Monsieur le Maire donne la parole à Mme GOURLIN qui explique au Conseil que le regroupement pédagogique intercommunal a failli perdre un poste d'enseignant pour la prochaine rentrée. Suite à la rencontre entre les maires des trois villages, la Présidente du SISCO et Mme l'Inspectrice de PERONNE; cette mesure a été reportée.

La possibilité de passer en R.P.C a été évoquée. Cela impliquera la réalisation d'importants travaux, subventionnés à hauteur de 70%. Dans cette hypothèse, Monsieur le Maire propose de reporter en 2003 ou 2004 ce qui était prévu cette année, sauf la construction de l'auvent devant la sortie de l'école primaire sur la place.

Le Conseil donne son accord.

- Travaux au foyer rural : Mme GOURLIN informe le Conseil des travaux de mise en conformité à réaliser au foyer : pose de deux portes coupe-feu ainsi que d'une porte de secours supplémentaire. Devis demandé à Mr PEIXOTO. Possibilité d'obtenir des subventions (DGE & C. Général).

- Travaux rue d'en Bas : Marc RIGAUX explique que la commission va proposer un projet chiffré pour régler le problème du talus qui ne tient pas. Il faut revoir l'ensemble du devis (trottoir, bouches d'égout, virage...)

Une réunion de la commission « voirie-urbanisme » est à programmer avec les services de la DDE - semaine 17 ou 18- afin de définir avec précision les divers travaux de voirie 2002.

**2. SUBVENTIONS 2002 :** Le Conseil alloue un total de 8047€ aux différentes associations (cf tableau). Il est rappelé que chaque association bénéficie d'une gratuité par an sur la location du foyer rural, mais il est impératif de respecter les règles concernant les nuisances sonores vis-à-vis du voisinage, sinon des sanctions seront prises.

En accord avec les musiciens, il n'y a pas lieu de verser de subvention à l'Harmonie, qui n'a malheureusement plus de recrutement possible. Monsieur le Maire remercie Philippe LEVERT qui continue à assurer, avec quelques musiciens, une présence minimale les 08 Mai & 11 Novembre et qui entraîne les enfants des écoles à chanter au cours de ces mêmes cérémonies.

Familles rurales : il est regrettable que, malgré le mal que se donnent les responsables et en particulier Mme Brigitte DUPARCQ, il n'y ait pas d'enfants inscrits aux sessions d'animations des vacances de février & de Pâques.

Ceci, alors que les parents demandent que des activités soient organisées....!!!  
Pour les activités d'été, le Conseil donne son accord pour que la Commune s'engage dans un Contrat Temps Libre pour une durée de trois ans.  
Yannick BRESOUS demande que l'Amicale des deux étangs soit particulièrement remerciée pour ses actions auprès des jeunes (cartes spéciales, accueil des enfants de la ruche...).

### **3. DELIBERATIONS DIVERSES :**

- Contribution 2002 au SIVOM de PERONNE fixée à 4856.37€.
- Cotisation 2002 O.T.S.I de HAM fixée à 478.85€ .
- Cotisation Association Protectrice des Animaux fixée à 155.72€ + 10.96€ par intervention.
- Remboursement de traitement par la SOFCAP .
- Indemnité de logement Instituteurs 2002 fixée à 157.08€ / mois.
- Statuts du Syndicat de l'Omignon : approuvés.
- Convention à signer entre la Commune & la DDE : accord pour la signature d'une convention concernant les contrats de maîtrise d'oeuvre .
- Contrats d'assurance des risques statutaires du personnel communal : pouvoir est donné au Centre de gestion pour conclure de nouveaux contrats dès 2002.
- Location de la salle pour les jeunes : accord pour continuer cette location moyennant un loyer hebdomadaire de 20€.
- Mise en conformité du foyer (portes coupe-feu & de secours) : demande de subventions au C.Général & à l'état -DGE-.

### **4. QUESTIONS DIVERSES :**

- Achat de panneaux de limitation de vitesse qui seront installés sur les chemins de remembrement .
- Représentation théâtrale le Vendredi 19 Avril au foyer par la Compagnie La Lune Bleue pour un coût de 305€ . Entrée gratuite.
- Mise en place des permanences au bureau de vote pour les élections présidentielles & législatives.
- Les peupliers rue du Jeu de Paume ont été coupés et les têtes ont été distribuées à sept personnes. La plantation d'une haie sur 120m sera faite dès que le terrain sera nettoyé.
- Un tas de terre reste à enlever sur une plate-forme à betteraves au hameau de FLEZ.
- Le nivellement de la terre sur l'ancienne décharge reste à faire ainsi que la création de deux fossés au triangle de Montécourt.
- La citerne Incendie au hameau de FLEZ devrait être posée pour fin avril.
- Les habitants de FLEZ remercient la Commune suite aux travaux d'écoulement des eaux pluviales qui ont été réalisés.
- A la demande de Martial GRAVET, des barrières seront installées le long des pelouses rue des Bovines - lors de manifestations au foyer rural- car malgré les panneaux, des automobilistes indécents ne respectent pas les pelouses.
- Marie-Hélène DUJARDIN informe le Conseil que la commission « fleurissement - environnement » va définir les diverses plantations de l'année 2002.

Levée de séance à 22h50.

**Prochaine réunion prévue le Mardi 23 AVRIL**



<b>SUBVENTIONS ALLOUEES (art 65738)</b>			
<b>INTITULE</b>	<b>2001</b>	<b>2001(€)</b>	<b>2002-€-</b>
Familles Rurales	5000	762,25	765
Familles Rurales (C.T.L)	0	0	610
Harmonie Sainte Cécile	2000	304,90	0
Comité de Jumelage	2000	304,90	305
Judo - Club	3500	533,57	550
Olympique Monchy	5500	838,47	1000
A.L.A.T.	3500	533,57	0
Gymnastique Volont.	1700	259,16	260
Tennis-Club	2400	365,88	366
Les Aînés Ruraux	2500	381,12	382
A.D.M.R.	1600	243,92	244
Club des Supporters de l'OM	650	99,09	122
Amicale des 2 Etangs	1900	289,65	400
Section des ACPG -CATM	1250	190,56	191
Sonorisation Fêtes-PRESTEL	2000	304,90	305
Club de V.T.T.	1000	152,45	200
Lecture & Culture	200	30,49	31
Coopérative scolaire	5500	838,47	900
Les Papillons Blancs	550	83,85	84
AS.Recherche/Cancer	550	83,85	84
La Vie Libre	700	106,71	107
Le Souvenir Français	200	30,49	31
La Croix - Rouge	700	106,71	107
AS.Valentin HAUY	150	22,87	23
U.D.A.U.S. Amiens	1000	152,45	153
Le Secours Catholique	300	45,73	46
As.contre l'aéroport dans le Santerre	100	15,24	16
AS.des Maires de la Somme	5000	762,25	0
Divers	5000	762,25	765
<b>SOMME TOTALE</b>	<b>56450</b>	<b>8605,75</b>	<b>8047</b>



**COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 23 AVRIL 2002 à 20h00**

**PRESENTS:** A.VALLETTE - M.GOURLIN - P LEVERT- Y BRESOUS - M RIGAUX - M. DUPARCQ - M GRAVET - G DEBAIL- J.F CARBONNAUX - JB GRU - MI ISTE - P VANDEROSIEREN & Mr G METTE - Trésorier municipal -  
**Absents excusés:** MH DUJARDIN avec procuration à Y BRESOUS - J BOILLEAU  
**SECRETAIRE DE SEANCE:** MI ISTE

**1. COMPTE ADMINISTRATIF 2001 & AFFECTATION DES RESULTATS :**

Monsieur METTE présente ce C.A. au Conseil :

- ☞ total des dépenses de la section d'investissement 2001:1172410.73Fs
- ☞ solde déficitaire reporté de l'année 2000 ..... 801296.09Fs
- ☞ total des recettes de la section d'investissement :..... 980610.11Fs  
Résultat global cumulé fin 2001 :.....-993096.71Fs
  
- ☞ total des dépenses de la section de fonctionnement 2001: 1967057.34Fs
- ☞ total des recettes de la section de fonctionnement 2001 : 2794595.80Fs
- ☞ solde excédentaire reporté de l'année 2000 ..... 2148399.52Fs  
Résultat global cumulé fin 2001 ..... 2975937.98Fs

Résultat global cumulé des deux sections fin 2001 :.....1982841.27Fs.

Cette somme sera reportée sur le budget 2002 en recettes de fonctionnement, soit 302282€. Il y a lieu d'imputer 993096.71Fs au budget 2002 en section d'investissement, soit 151400€.

Monsieur le Maire ,après avoir demandé s'il y avait des questions, donne la présidence à Monsieur Michel DUPARCQ pour le vote de ce C.A.

Approbation à l'unanimité de ce compte administratif 2001.

**2. BUDGET 2002 :** présenté par Monsieur METTE -

☞ total des dépenses & des recettes de la section d'investissement : 696237€  
programmes de travaux prévus : foyer rural - bibliothèque-médiathèque avec extension de la mairie - défense incendie - aménagement de la Grand'Place - sécurité routière - achat de matériel - auvent école primaire - voirie.  
remboursement du capital des emprunts en cours pour 15460€.

☞ total des dépenses & recettes de la section de fonctionnement : 677315€.  
côté dépenses - hausse de certains contingents obligatoires : SISCO MONCHY - TERTRY - DEVISE +27%. SIVOM DE HAM , légère augmentation due au tri sélectif.  
remboursement des intérêts des emprunts en cours pour 3950€.  
virement de 291114€ pour équilibrer la section d'investissement.  
Budget établi sans toucher aux taux d'imposition ( taux identiques à ceux de 2001).

P° mémoire taux 2001	Taux votés en 2002	Taxes	Bases d'imposition 2002	Produit fiscal voté en 2002
8.32%	8.32%	habitation	359600	29919
11.43%	11.43%	foncière bâti	767000	87668
27.98%	27.98%	foncière non bâti	96200	26917
6.70%	6.70%	professionnelle	739600	49553
				<b>194057</b>

Par contre, baisse importante de la base d'imposition 2002 de taxe professionnelle qui passe à 739600€ au lieu de 1203838€ en 2001.

Taux et budget 2002 votés à l'unanimité par le conseil .

.../...

### **3. DELIBERATIONS DIVERSES :**

- ☞ Adhésion au syndicat mixte du bassin versant de la Somme : adoptée par 12 voix pour et 1 abstention.
- ☞ Cotisation 2002 versée au C.A.U.E. : 30.49€
- ☞ Subvention exceptionnelle association « Lecture & Culture » : 42€ pour les animations prévues ainsi que pour le spectacle de marionnettes.
- ☞ Cotisation association « Sana Terra » : 15€ pour cette association voulant démontrer l'inutilité d'un nouvel aéroport en Picardie.
- ☞ Cotisation association « Maires de la Somme » : 168.08€
- ☞ Contribution 2002 SIVOM DE HAM : 38690.16€ .
- ☞ Montant de l'indemnité de gardiennage d'église : 442.55€ pour l'année 2002.
- ☞ Dossier Subvention FRDL -ADES pour l'aménagement de la Place : montant subventionnable accepté fixé à 55319€, soit une aide par le Conseil Régional de 7745€.
- ☞ Eclairage public Gd' PLace : Devis s'élevant à 3809.19€ HT avec possibilité d'obtenir des subventions du Conseil Général à hauteur de 30% du HT et du SIER à hauteur de 25% du HT.
- ☞ Auvent école primaire : Devis de la SARL CHASSAGNOUX couverture s'élevant à 3053.53€ HT - Demande d'aide auprès de l'état dans le cadre de la DGE ( environ 45% du HT).
- ☞ SIVOM DE HAM : accord pour le retrait de la commune de VILLECOURT .
- ☞ Bureau de l'Association foncière : désignation de cinq membres pour y siéger suite au renouvellement du bureau : Marc RIGAUD - Philippe GOURLIN - Jean-François CARBONNAUX - Bernard DUCLERCQ - Jean-Pierre DERMIGNY.  
Cinq autres propriétaires vont être désignés par la Chambre d'Agriculture.
- ☞ Baux de location de jardins & de terres : résiliation par Monsieur Jacques GUINET de la location de la parcelle n° 11 de 6a 68ca rue du jeu de paume.  
Accord du Conseil pour louer douze parcelles rue du jeu de paume - soit 80a 16ca - à Grégory ISTE à compter de la récolte 2002 et pour trois années, au prix de 100€/ha.  
Accord également pour lui louer la parcelle sise rue de la chaussée cadastrée C125 de 59a 30ca au prix de 155.20€ l'hectare - pour trois années -  
Des baux seront signés et transmis aux services compétents.  
Mme M.I ISTE n'a pas assisté à ces deux délibérations.
- ☞ Parcelles louées à la société de chasse de MONCHY : accord du Conseil pour autoriser le semis de quelques rangs de maïs dans le petit marais , à condition de ne causer aucun dégât. Cela sous la responsabilité de Daniel DUPARCQ - Président.
- ☞ Modification de la numérotation cadastrale suite au remembrement : la parcelle louée à la société de chasse anciennement D n° 206 a & b devient parcelle section D 216 pour 8ha 9a 51ca. La surface totale louée est donc de 29ha 80a 06ca.
- ☞ Adhésion à l'ASSEDIC : nécessaire suite à l'embauche d'un emploi-jeune pour s'occuper de la bibliothèque - médiathèque (fin 3ème trimestre 2002).
- ☞ Indemnités des adjoints : revalorisation possible suite à la Loi du 27 février 2002 et mode de calcul différent car fixé désormais en pourcentage de l'indice brut terminal indiciaire 1015; mais les montants resteront identiques à ceux votés en Mars 2001.
- ☞ INTERNET à l'école : Accord du conseil pour une subvention de 1000€ si l'état en accorde une du même montant; en sachant que la demande de 2001 n'a pas été retenue.

Levée de séance à 21h45.

**Prochaine réunion fixée au Mardi 11 Juin à 20h30.**



## **COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 JUIN 2002 à 20h30**

**Présents:** A. VALLETTE - M. GOURLIN - P. LEVERT - Y. BRESOUS - MH. DUJARDIN - M. RIGAUX - M. DUPARCQ - G. DEBAIL - J. BOILLEAU - MI. ISTE - P. VANDEROSIEREN -

**Absents excusés:** M. GRAVET & JB. GRU avec pouvoir - JF. CARBONNAUX

**Secrétaire de séance:** MI. ISTE

En début de séance, Monsieur Patrice VANDEROSIEREN, tient à préciser qu'il n'a pas accepté d'être mis en cause au sujet du travail des agents communaux.

Monsieur le Maire prend acte et explique au conseil la façon dont s'est déroulée la remise en place très ferme qu'il a été obligé de faire aux agents, et ce, devant un membre du conseil.

### **1. TRAVAUX 2002 :**

- **Mairie -Bibliothèque :** toujours du retard dans l'état d'avancement, à cause du maçon et du couvreur. Il manque également deux fenêtres qui doivent être livrées en fin de semaine. Isolation intérieure et pose des faux-plafonds presque terminées. Électricité en cours. L'embauche d'un animateur (emploi - jeune) est prévue pour Septembre 2002.
- **Voirie 2002 :** Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Marc RIGAUX : les travaux d'aménagement de la Grand'Place doivent débuter le 03 Juillet. une réunion de la « commission voirie » avec Monsieur BAUDHUIN de la DDE HAM et un représentant de la SCREG doit avoir lieu le Mardi 18 Juin en Mairie, Le devis concernant le déplacement et la remise en état du calvaire établi par la SARL DENIS d'AMIENS (11852€ TTC) est à l'étude chez ASTELLE Architecture à PERONNE - Cette année, des travaux seront également réalisés rue d'en Bas (réfection des trottoirs et des entrées), et assainissement pluvial des bas-côtés au hameau de DOUVIEUX .
- **Curage de tuyaux rue d'en bas et quartier de la râperie - entreprise CADET Benoît-**
- **Voirie 2003 :** Les travaux envisagés sont les suivants : bordurage au hameau de FLEZ - aménagement du virage et réfection des trottoirs rue DEHAUSSY - aménagement de parking, réfection des entrées d'habitations et des trottoirs rue des Charrons - Grande rue : il est décidé, après discussion, de faire en même temps un effacement des réseaux (électriques et téléphoniques) et la réfection des trottoirs . Ceci se ferait en quatre tranches sur quatre ans. Pour 2003, en fonction des réponses de la DDE et de la SICAE, la tranche sera définie en septembre. Des devis vont être demandés à la SICAE, à France Télécom et à la DDE .

**2. FETE LOCALE DES 29 - 30 JUIN & 01 JUILLET :** Monsieur le Maire montre l'affiche préparée avec le programme ( fanfare de BEAUVAIL le dimanche après-midi).

Le Conseil donne son accord pour l'achat de tickets de manèges à offrir aux enfants de la commune (480€ à partager entre les trois forains) le lundi après-midi.

**3. FETE NATIONALE 13 & 14 JUILLET :** Retraite aux flambeaux et feu d'artifice le Samedi 13 Juillet . Yannick BRESOUS va réunir «la commission jeunes » le Mercredi 19 juin à 18h00 afin d'étudier la possibilité d'organiser un barbecue avec animation avant la retraite aux flambeaux.

Le dimanche après-midi : cérémonie du souvenir au Monument aux Morts et jeux divers sur le terrain de l'Omignon - établissement des permanences aux divers stands .

### **4. DELIBERATIONS :**

- Cotisation 2002 ADES : 1250.08€ .
- Remboursement des frais de morgue de Mr DUPLAQUET : 160.50€



- Équipement & raccordement de l'école à INTERNET : dotation de l'état de 1000€ avec le même apport de la commune .
- Achat de tickets de manèges : 480€.

#### **5. QUESTIONS DIVERSES :**

- Regroupement Pédagogique Concentré : Madame GOURLIN fait un compte rendu de la rencontre entre Mme PRIOUX - Inspectrice Départementale -, Monsieur André VALLETTE, et elle-même . Messieurs André et Jean THIRARD étaient excusés.  
Suite à l'annonce d'une suppression de poste pour 2001, et après avoir été reçus par Mme l'Inspectrice, ce poste avait été maintenu en nous disant que si un R.P.C était prévu, il faudrait reprendre contact avec elle pour connaître les modalités de création.  
Mme l'Inspectrice nous a donc donné quelques détails supplémentaires lors de cette réunion du 06 juin :  
1° la demande doit émaner des trois communes formant le R.P.I et une délibération de chacune d'elles doit parvenir à l'Académie .  
2° un projet succinct mais chiffré doit être élaboré.  
3° une consultation auprès du Conseil Général doit être faite.  
Une prochaine réunion avec Mme l'Inspectrice fin septembre sera nécessaire pour obtenir l'ensemble des conditions pour la réalisation de ce projet
- Eglise : devant les dégradations commises dans les porches, il va être demandé un devis pour l'installation de grilles en fer forgé.
- Chalet du terrain de l'Omignon : une nouvelle fois les portes ont été forcées, et du matériel électrique a été volé. Les commissions « urbanisme » et « jeunes » vont se réunir pour essayer de trouver une solution pour rénover ce chalet en empêchant les dégradations ( fermeture de l'accès à ce terrain aux véhicules à moteur ...).
- Délégué O.T.S.I du pays hamois : Monsieur Yannick BRESOUS est désigné.
- Délégués au Syndicat mixte : suite à une demande de la Préfecture, le conseil doit nommer un titulaire et un suppléant pour assister aux réunions de ce syndicat .  
Monsieur André VALLETTE est nommé en qualité de membre titulaire. Aucun autre membre du conseil ne posant sa candidature pour être suppléant, celui - ci sera choisi parmi les propriétaires riverains de l'Omignon sur la commune .
- Association Lecture & Culture : Yannick BRESOUS transmet au conseil les remerciements de Mme GRENON, Présidente de cette association, suite à l'attribution d'une subvention exceptionnelle.
- Jérôme BOILLEAU demande si une entreprise a repris l'ancienne râperie ( anciennement Les Plastiques de MITRY) . Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur Marc CHARLOT reprend effectivement une activité qu'il avait cédée pendant un certain temps.
- Marie - Hélène DUJARDIN informe les conseillers que les jeunes du Club de Football vont reprendre les vestiaires (extérieur et intérieur) et demande si la commune peut fournir la peinture. Accord du conseil.

Fin de séance à 22h40

**Exceptionnellement, si nécessaire, la prochaine réunion aura lieu le JEUDI 11 JUILLET**

## **Association des AC.PG-CATM-TOE & Veuves**

La section de Monchy Lagache compte dans ses effectifs 42 ressortissants de l'ONAC dont 7 AC.PG, 26 CATM, 4 Veuves AC.PG et 5 Veuves CATM.

Pour ce premier semestre, les activités ont été nombreuses et variées :

**13 janvier** : à Monchy Lagache, en association avec nos Amis du Club de l'Omignon, notre repas dansant. Merci à tous ceux qui ont oeuvré pour la pleine réussite de cette journée.

**26 janvier** : à Amiens – Comité Départemental AC.PG-CATM.

**16 mars** : à Douilly – Assemblée Générale Cantonale des AC.PG-CATM.

**8 mai** : à Monchy Lagache - Commémoration de la Victoire 1945. Grand merci à Monsieur le Curé, aux Enfants, à leurs Instituteurs, à la Chorale Primevère, à l'Harmonie Sainte Cécile et à tous ceux qui ont su nous entourer pour ce Devoir de Mémoire.

**25 et 26 mai** : à Ham - Congrès Départemental AC.PG-CATM. Une très grande réussite que l'on doit aux sept sections du canton de Ham.

**2 juin** : à Beaufort en Santerre - Cérémonie du Souvenir en mémoire des trente et un soldats fusillés le 7 juin 1941.

**18 au 22 juin** : à Montpellier, un de nos représentants a participé activement aux travaux du Congrès National AC.PG-CATM.

**18 juin** : à Ham - Commémoration de l'Appel du 18 juin.

Pour le deuxième semestre 2002, quelques grands rendez-vous sont déjà programmés, à savoir :

### **à Monchy Lagache**

Cérémonie officielle du 14 juillet et du 11 novembre aux côtés de la Municipalité.

**dimanche 26 janvier** : notre repas dansant avec Ludo et son orchestre musette.

### **à l'extérieur**

**lundi 2 septembre** : Commémoration de la Libération du canton au cimetière d'Eppeville et au Monument aux Morts de Ham.

**mardi 15 octobre-11h00**, à Amiens - Journée Départementale du Souvenir AFN.

**mardi 15 octobre-18h30**, à Douilly - Journée Cantonale du Souvenir AFN.

**mercredi 16 octobre en matinée**, à la Nécropole Nationale de Notre Dame de Lorette - Journée Nationale du Souvenir AFN. La Section Cantonale affrètera deux cars avec repas en commun au "Le Fleury" de Wavrechain. Pour tout renseignement et inscription, prendre contact avec André Borowicki.

**samedi 7 septembre**, à Poix de Picardie - Comité Départemental AC.PG-CATM.

**samedi 21 septembre**, à Amiens - l'Assemblée Générale MCD Somme.

Il ne nous faut pas oublier le suivi des demandes de la carte du combattant et du TRN, des demandes de la retraite du combattant, l'aide aux personnes, les visites à nos malades, les remises de décoration et de médaille.

Nos représentants

- **au Bureau Départemental** : André Bujadinovic qui a été renouvelé, le 25 mai, dans ses fonctions de Secrétaire Général
- **au Bureau Cantonal** : André Bujadinovic qui a été renouvelé, le 27 juin, dans ses fonctions de Président Cantonal - André Vallette, Vice-Président, André Borowicki, Jean-Pierre Dennequin et Anne-Marie Pist
- **dans les instances départementales** : en tant que Délégués Cantonaux, André Borowicki, Nicole Chassignoux, Jean-Pierre Dennequin et Anne-Marie Pist.

Bonnes vacances à vous tous et à vous retrouver à nos côtés lors de nos cérémonies et de nos manifestations.

Le Bureau, le 5 juillet 2002

## Aînés Ruraux de Monchy Lagache Club de L'Omignon

Sur l'an 2002, déjà un semestre écoulé, que les mois passent à une vitesse inimaginable !

Quant à notre Club, il est bien là avec nos habituelles réunions où nous avons plaisir à nous retrouver pour parler de choses et d'autres sur la vie de notre village et aussi pour se divertir avec nos jeux préférés, sans oublier notre petit goûter qui est l'occasion de faire une pause à la mi-temps.

Une habituée très chère, notre championne du « Diamino », nous a abandonnés pour le Morbihan afin d'y rejoindre sa fille à Sarzeau.

Question manifestations, nous nous sommes retrouvés :

- le 13 janvier, pour le repas dansant organisé en commun avec les AC.PG-CATM. C'était une journée bien réussie, mais avec un peu moins de monde que les années précédentes. Un grand merci aux commerçants, aux artisans et à tous ceux qui ont fait don de lots pour notre tombola.
- le 4 mai, pour notre loto-quine qui a attiré la foule, opération qui sera à renouveler en 2003
- le 12 juin, pour notre repas annuel, qui cette année a eu lieu à la Ferme du Buisson de Coincy dans l'Aisne.

Nos prochaines sorties :

- mardi 13 août, dans la région de Béthune avec comme point d'orgue, une balade au fil de l'eau sur une péniche
- le mercredi 11 septembre, si la météo le permet, une journée à travers le Parc Disneyland-Paris
- à une date indéterminée à ce jour, une visite du Château de Chantilly, de ses écuries, de son parc et de ses jardins.

Voyageons beaucoup afin de rester « jeunes ».

Bonnes vacances à vous Chers Amis, sans oublier de remercier les tristes individus qui ont visité, au Foyer Rural, notre armoire et qui ont su profiter et polluer nos différentes réserves.

Le Président, Jacques Prestel  
juillet 2002



## **A.D.M.R. - Monchy et Environs**

### **Aide à Domicile en Milieu Rural**

Depuis janvier 2002, l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) touche un grand nombre de personnes âgées de plus de 60 ans qui ont une perte d'autonomie. Contrairement à la PSD, pour l'APA il n'y a aucun recours à la succession.

Les dossiers APA sont à retirer soit en Mairie soit auprès de notre secrétariat. Les dossiers peuvent être montés soit par la famille, soit par nos services ou autres organismes accrédités. Ensuite, ils sont à envoyer au Centre APA de Péronne.

Une équipe médico-sociale du Centre APA de Péronne, après avoir estimé le degré de dépendance, établit un plan d'aide qui est soumis au Conseil Général pour accord.

Pour les personnes moins dépendantes, hors cadre APA, comme précédemment, des heures d'aide-ménagère peuvent être accordées et prises en charge par les caisses de retraite.

L'ADMR dispose aussi, pour le bien-être des personnes âgées, des services :

- de « Télé-alarme »
- d' « Emploi-direct »
- de « Repas à domicile ». Les repas sont livrés trois fois par semaine par la Croix Rouge de Montdidier au prix unitaire de 6 Euros 42 (42 francs).

Pour tout autre renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au bureau ADMR :

21, Grande Rue  
80200 - Monchy Lagache  
Tél/fax : 03.22.85.66.07

Heures d'ouverture du bureau :

- lundi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00
- mardi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00
- jeudi de 9h00 à 11h30
- vendredi de 9h00 à 11h30

Bonnes vacances à vous toutes et à vous tous.

Le Bureau  
juillet 2002

## AMICALE DES 2 ETANGS

Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

Après une année 2001 catastrophique pour cause de mauvaises conditions climatiques, le premier semestre 2002 a revu une certaine animation autour des étangs communaux. Les promeneurs ont retrouvé le Grand et le Petit Sentier du Marais et les pêcheurs, eux, un peu de quiétude autour des étangs.

L'Amicale, bien aidée par les deux employés communaux, a su reprendre le dessus sur une végétation qui avait envahi les berges et leurs abords. Il nous reste, à ce jour, à remettre en place le vannage amont et les grilles qui ont beaucoup souffert des hautes eaux 2001.

L'Assemblée Générale de l'Amicale, qui s'est déroulée le vendredi 25 janvier, a vu l'approbation des trois rapports présentés, moral, activités et financier. La trésorerie ne posera pas de souci pour l'année 2002.

François Marczak a complété le Bureau qui compte maintenant neuf Membres.

Lors de cette AG, une grande décision a été prise. L'Amicale offrira aux 25 Monchysois de 6-16 ans qui ont l'habitude de fréquenter nos étangs, la carte de pêche statutaire « Exonéré » des Pêcheurs Péronnais, (*nous sommes "en froid" avec les Pêcheurs Hamois*). Ainsi, nos Jeunes seront en règle pour pêcher aux blancs avec une seule ligne pendant les périodes d'ouverture, aussi bien dans nos étangs, que dans l'Omignon ou autres parcours des Pêcheurs Péronnais. Le tout, représentera, pour l'Amicale, une charge de 150 €uros. Pour leur bon comportement autour de nos étangs, nous leurs devons bien cela.

Cinq manifestations se sont déroulées depuis le début de cette année,

- le 19 janvier, l'alevinage 2002, qui n'avait pas pu se faire en décembre 2001 et qui a vu mettre à l'eau 210 kg de gardons et 50 kg de tanches
- le samedi 16 mars, le « Marathon de la Pêche »
- le dimanche 28 avril, la « Journée de la Truite » avec un lâcher de soixante dix truites dans le petit étang
- le samedi 8 juin, la « Journée Portes Ouvertes » avec un lâcher de quatre vingt dix truites dans le petit étang
- le dimanche 7 juillet, nos deux concours d'été.

Pour finir l'année il nous restera le concours « Jeunes » des 6/16 ans du samedi 24 août. Pour cette année 2002, une expérience va être tentée. Le concours se déroulera, dans le petit étang, sur un lâcher de truites avec pré-inscription auprès de Lucien BLONDEL. Avant la remise des coupes et des récompenses, un goûter sera servi et les truites qui se seront laissées prendre seront partagées entre tous les participants.

Grand Merci à Monsieur le Maire, à nos Conseillers Municipaux, à nos Commerçants qui, tous, nous font confiance et savent nous apporter tout leur soutien. Cela est un véritable encouragement pour notre Amicale et nous donne comme obligation de toujours mieux faire.

Bonnes vacances à vous tous et à vous voir nombreux autour de nos beaux étangs.

André Bujadinovic  
Président de l'Amicale

**TENNIS - CLUB  
DE  
MONCHY-LAGACHE**

Venez profiter d'un court de tennis agréable, dans un cadre exceptionnel.

Rappel des cotisations pour l'année 2002 – licence & assurance comprises :

Adultes : 40 euros la première personne  
34 euros la deuxième personne  
28 euros la troisième personne

Jeunes (- de 18 ans) : 14 euros

Les tickets horaires sont en vente à la boucherie-charcuterie G. FOURNIER  
et auprès des responsables du Club – Tél : 03.22.85.65.07.

**STAGES DE TENNIS OUVERTS A TOUS LES ENFANTS**

De 7 à 18 ans, inscrits ou non inscrits au Club.

@ du 05 au 09 août  
@ du 26 au 30 août

Coût de ce stage : 25 euros  
Inscriptions : S. DUPARCQ 03.22.85.65.49  
ou J-B. GRU 03.22.85.60.37

BON TENNIS A TOUS

Le Bureau





## OLYMPIQUE MONCHY-LAGACHE

La composition des membres du bureau est la suivante:

- Président:** Monsieur Eugène POTIER  
**Vice-Président:** Monsieur Hervé DUJARDIN  
**Trésorier:** Monsieur Philippe GOURLIN  
**Secrétaire:** Mademoiselle Elisabeth PIST  
**Membres:** Mesdames Marie-France MAYEUX, Jeanne-Marie FACOMPTE et  
Nathalie PECHEUX.  
Messieurs Hervé PRODENT, Jonathan DIVE, Yann DUJARDIN, Serge  
DUBREUCQ et Yves FACOMPTE.  
**Arbitres:** Messieurs Patrice et Florent VANDEROSIEREN.  
**Entraîneur:** Monsieur Marc GRIMAUX

Arrivés à la fin de saison, nous pouvons dire que nous avons vécu une saison magnifique et glorieuse pour notre Club. C'est extraordinaire !  
Pour la première fois depuis la création de notre Club, nous avons l'immense honneur de vous annoncer la montée respective des 2 équipes seniors en division supérieure.  
L'équipe A termine troisième de son groupe et monte en troisième division « excellence ».  
Quant à l'équipe B, invaincue depuis le début du championnat, elle termine avec 10 points d'avance sur son poursuivant direct et accède à la quatrième division.  
L'équipe benjamine de Yann DUJARDIN s'est également bien comportée pendant le championnat.  
Notre concours de belote de l'année s'est déroulée dans de bonnes conditions, une trentaine d'équipe s'est affrontée gentiment.  
Notre assemblée générale avait lieu le 22 juin, 2 nouveaux dirigeants devraient rejoindre l'association.  
Nous espérons que des joueurs de talent prendront une licence pour conforter nos 2 équipes dans leur groupe; et peut être rééditer cette merveilleuse saison pleine d'espoir pour notre village.  
Le Club recherche des enfants (filles ou garçons) nés entre 1988 et 1991 pour réengager une équipe benjamine. Un appel est lancé à tous les parents.  
Une mention d'honneur est décernée à Messieurs Julien TRINCART et Didier CHASSAGNOUX, nos plus fervents supporters qui n'hésitent pas à braver le mauvais temps  
« MERCI MESSIEURS »  
BONNES VACANCES A TOUS

**Le Bureau**

## CLUB DES SUPPORTERS O . M . L

**Président** : Monsieur Guy LEBECQUE  
**Trésorier** : Monsieur Marc GRIMAUX  
**Secrétaire** : Mademoiselle Virginie HE

**Membres** : Mesdames Jeannette HE, Marie-Noëlle MAYEUX et Marie-France MAYEUX.  
: Mesdemoiselles Peggy DODRE, Elisabeth PIST.  
: Messieurs Sylvain HERY, Valdemar DE ANDRADE, Christophe MAYEUX ,  
Florent VANDEROSIEREN, Denis CHASSAGNOUX, Mickaël  
FACOMPRES et Pascal OZIOL.

Le repas du 13 mars a connu un grand succès, une centaine de convives a pu apprécier le canard à la bohémienne préparé et servi par Gérard Fournier. Nous les encourageons tous à renouveler leur sympathie pour d'autres manifestations.

La rêderie et le marché aux fleurs ont été une réussite, aidés, il est vrai, par une belle journée ensoleillée.

Le Club des supporters profita du barbecue de fin d'année offert par le Club et les joueurs de l'Olympique.

A cette occasion, des félicitations ont été présentées aux nouveaux parents:

- M et MME Franck FORMENTIN pour la naissance de la petite Océane.
- M Serge DUBREUCQ et MME Marilynne PRAUD pour la naissance du petit Tiéphaine.
- M Bruno HERY et MME Coralie HE pour la naissance du petit Tristan.

Nous présentons également tous nos vœux de bonheur à M Jérôme DRICOT et à MME Marie-Pierre GOURLIN, fille de M Philippe GOURLIN Trésorier du club de l'O.M.L., pour leur future Union.

Voici les dates de nos prochaines manifestations, nous comptons sur votre présence.

Venez nombreux !

- le 07 juillet concours de pétanque
- le 12 octobre concours de belote

BONNES VACANCES A TOUS.

*Le Bureau*